

Le 25 04 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Moustique tigre sous surveillance en Occitanie

Chaque année, du 1er Mai au 30 Novembre, le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée par les autorités sanitaires en raison de sa capacité à transmettre les virus de la dengue, du chikungunya et du zika. Aujourd'hui il est présent et actif dans toute la région Occitanie, et son implantation progresse dans des territoires jusqu'alors épargnés. Quels sont les risques et comment lutter contre sa prolifération, on fait le point :

Une surveillance renforcée pendant la période d'activité du moustique tigre

Le dispositif de surveillance renforcée est activé du 1er mai au 30 novembre, période d'activité du moustique tigre. Ce dispositif repose sur 3 axes :

- **Une surveillance renforcée des populations de moustiques (surveillance entomologique).**
- **Une surveillance médicale renforcée des cas humains des maladies que ce moustique peut véhiculer : chikungunya, dengue et zika (surveillance épidémiologique).** Cette surveillance mobilise les professionnels de santé de toute la région pour qu'ils effectuent le signalement immédiat à l'Agence régionale de santé de tout patient présentant des symptômes de dengue, chikungunya ou zika (forte fièvre, éruption cutanée avec ou sans fièvre, douleurs articulaires ou musculaires, maux de tête, conjonctivite) En cas de confirmation d'un cas suspect, et après une enquête entomologique visant à vérifier la présence de moustique tigre, un traitement insecticide ciblé est organisé dans les lieux de passage du malade.

>> [Pour en savoir plus sur l'enquête et les traitements](#)

>> [Sur le moustique tigre et les maladies qu'il peut transmettre](#)

- Une sensibilisation des personnes résidant dans les zones où ces moustiques sont présents et actifs.

La lutte contre ces moustiques et leurs larves constitue l'un des principaux moyens d'éviter la transmission de virus. C'est un réflexe à acquérir chez soi pour se protéger de manière collective.

Pourquoi le moustique tigre est une priorité de santé publique ?

Le moustique tigre est une priorité de santé publique car il peut véhiculer des virus comme ceux du chikungunya, de la dengue et du zika. Il n'y a pas aujourd'hui d'épidémie de dengue, chikungunya ou zika en France métropolitaine. En Occitanie, la majorité des cas signalés en 2022 sont des cas importés (56 cas), c'est-à-dire des personnes ayant contracté le virus lors d'un voyage dans une zone endémique. De retour en métropole, si une personne contaminée se fait piquer par un moustique tigre, l'insecte peut devenir porteur du virus et le transmettre à une personne saine à l'occasion d'une nouvelle pique. On parle alors de cas autochtone, c'est-à-dire une personne ayant contracté la maladie sans avoir voyagé. Le dispositif de surveillance a pour objectif d'éviter la mise en place de cette chaîne de contamination. Dans un contexte de changement climatique et de mondialisation des échanges, ces maladies ont tendance à apparaître dans des secteurs géographiques épargnés jusqu'alors.

Ainsi dans notre région, 12 cas autochtones de dengue ont été signalés en 2022, dans 5 foyers différents (Pyrénées-Orientales, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées) jusqu'alors les foyers de cas autochtones n'avaient été identifiés que dans les départements côtiers (Gard et Hérault). Le bilan de la saison 2022 doit nous inciter à la vigilance dans tous les territoires d'Occitanie..

Conseils aux VOYAGEURS

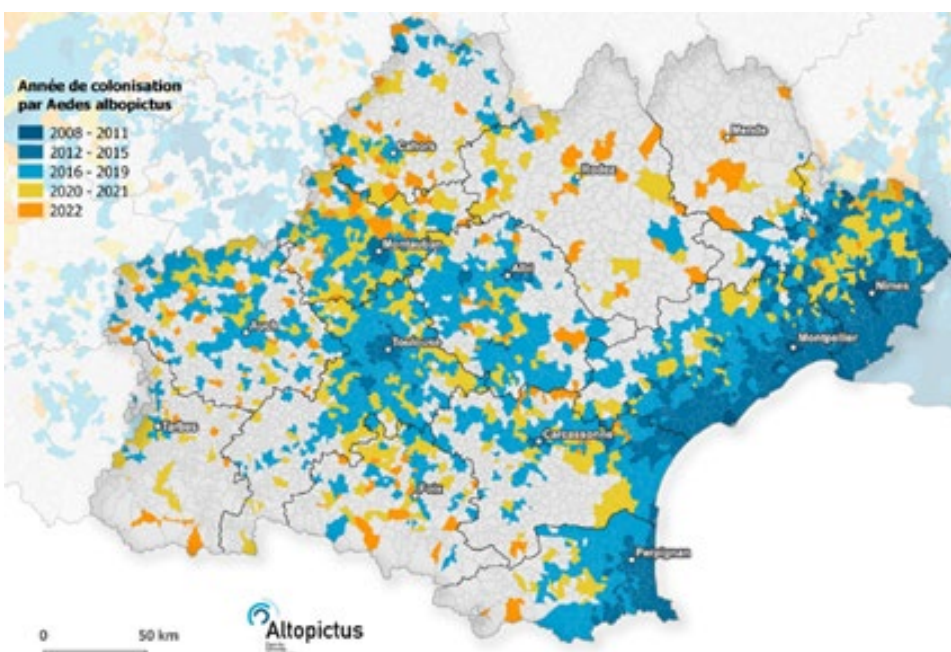
Vous voyagez dans une région où des cas de ces maladies ont été signalés ?

Pendant votre séjour protégez vous des piqûres (répulsifs, insecticide adaptés à l'intérieur et l'extérieur, port de vêtements amples et couvrants, moustiquaires ...)

A votre retour continuez de vous protéger (pendant 7 jours) car vous pouvez être un porteur asymptomatique et être à l'origine de la mise en place d'une chaîne de transmission. En cas de symptômes (fièvre, douleurs articulaires, éruptions cutanées, maux de tête) **consultez rapidement un médecin**.

Une progression de l'implantation du moustique tigre en Occitanie

L'expansion territoriale du moustique tigre pourrait, dans les années à venir, faciliter l'évolution des virus dont il peut être le vecteur. Depuis 2011 et son arrivée dans la région sur les bords de la Méditerranée, le moustique tigre *Aedes albopictus* a colonisé tous les départements occitans à commencer par les plus peuplés. Il est même désormais présent à des altitudes de plus de 1500 m dans les Pyrénées-Orientales, il progresse en Aveyron et le nord de la Lozère n'est plus épargné.



44% des communes d'Occitanie sont colonisées ce qui représente **90%** de la population régionale soit près de 5.5 millions d'habitants exposés.

Pour savoir si votre commune est colonisée ou signaler la présence de moustiques tigre rendez-vous sur le site de [signalement moustique](#)

[Téléchargez la carte](#)

Maintenant qu'il est là, à nous d'agir ensemble !

Une grosse goutte d'eau, peut suffire au développement d'une larve de moustique. La stratégie la plus efficace pour limiter l'implantation du moustique tigre est la réduction maximale de ses gîtes de ponte qui consiste à éliminer l'eau stagnante. Ces actions reposent avant tout sur les particuliers dans leurs jardins et propriétés privés (récupérateurs d'eau, soucoupes des fleurs, gouttières, récipients extérieurs, vases dans les cimetières), et les collectivités sur le domaine public (fontaines publiques, avaloirs d'eau pluviale, flaques de bord de ruisseaux).

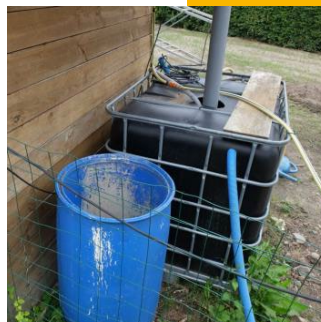
Pour permettre aux collectivités locales de sensibiliser la population, l'ARS a mis en place un programme d'animations en formant des associations dans chaque département d'Occitanie. Ces associations ont pour mission de proposer des mobilisations sociales dans les quartiers avec un accompagnement des habitants dans l'identification et la gestion des gîtes de ponte. Pour que cette mobilisation soit complète la collectivité doit assurer une gestion rigoureuse des gîtes présents dans les lieux publics gérés par la commune.

Ce dispositif est à la disposition des acteurs de prévention des collectivités, des écoles ...

Pour contacter un animateur :

GRAINE
OCCITANIE

www.graine-occitanie.org



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER Pour éliminer les larves de moustiques chez nous

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner :
petits débris, encombrants, déchets verts...

Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les petites piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage),
- entretenir votre jardin.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr